



## Achat stock par un associé

-----  
Par Yannb

Bonjour à tous,

J'ai une sarl de vente de marchandises avec un ami. Il est gérant majoritaire à 51% et je suis associé avec 49%.

L'activité est divisée en 2 parties:

- une partie jouets pour adulte suivie par mon associé.
- Une partie produits souvenirs dont je m'occupe .

Malheureusement, mon associé n'est plus motivé et ne répond plus à la comptable, la banque ou à moi même.

Nous accumulons donc des retards aux impôts et autres qui donnent lieu à des amendes. La partie sex-shop est à l'abandon et il ne rentre plus d'argent.

Le problème est qu'il continue bien sur à faire passer ses frais d'essence, véhicule et téléphone sur la boite.

Aujourd'hui j'ai environ 4000 euros sur mon compte courant associé.

J'ai récemment fait une commande de produits souvenirs sur mes fonds propres de 12000 euros ( à ajouter donc sur mon compte courant associé). La commande étant de 12800 euros, la sarl n'a sorti que 800 euros. Les produits sont à quai et il y a des frais de 4000 euros que la sarl n'a pas actuellement et je vais donc faire un chèque de mon compte personnel.

Ma question est la suivante:

Puis je aujourd'hui demander de la sarl que le stock me soit remis sans marge à condition de payer les 800 euros qui ont été payés par la sarl?

Je remonte actuellement une autre sarl.

L'idée étant de tout repasser à mon nom avant de mettre le stock comme apport dans ma nouvelle société. Si cela n'est pas juridiquement possible, est ce qu'il est possible de vendre à prix coûtant le stock à ma nouvelle sarl puis de me rembourser mon compte courant associé lorsque la seconde sarl paie la première?

Je suis preneur de toute option qui reste légale.

L'associé gérant n'est pas de mauvaise foi, il n'est juste plus motivé et ne souhaite pas faire de démarche mais il sera ok pour signer la cession si elle est possible.

Merci d'avance pour les conseils que vous pourrez me fournir.

N'hésitez pas si vous avez besoin de la moindre information complémentaire nécessaire à la résolution de ce problème.